Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_103-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY

Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI, Philippe BOUCHARD

Absents excusés Madame Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI)

Secrétaire de séance Madame Sylvie GUIGNARD

Secrétaire auxiliaire Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-103 **REVERSEMENT DE LA RECETTE DE LA SOIREE ANNEES 80 DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE**

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe aux solidarités, à la Santé, au Logement, à la Citoyenneté, à l'Intercommunalité

Pour la 6ème année consécutive, la Ville de Langueux est partenaire de l'opération *Octobre Rose* qui vise à soutenir la recherche contre les cancers du sein et féminins, en recensant les animations proposées par les associations du territoire et en organisant elle-même des opérations.

Afin de faire une communication globale auprès de la population et de la presse, la Ville a donc répertorié les différentes actions menées sur le territoire.
Le principe reste le même que l'année dernière : chaque association récolte les fonds et les verse elle-même à la Ligue contre le Cancer.

Dans ce cadre, la Ville a organisé une soirée « Années 80 », le samedi 3 octobre 2026, dans la salle Prévert, selon les tarifs suivants :

- 10 €/personne ;
- 7 € pour les moins de 16 ans.

La vente des billets a été réalisée via la régie de recettes du Grand Pré.

Il est proposé de reverser l'intégralité des recettes de billetterie, qui s'élèvent à 1 000 €, à la Ligue contre le Cancer.

Au regard des explications ci-dessus, **je vous propose** :

- De reverser les recettes de la billetterie, s'élevant pour cette édition 2026 à 1 000 €, à la Ligue contre le Cancer ;

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_103-DE

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 27 octobre 2026
Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD